



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT LIMOUSIN

CTSD Haute-Vienne du 3 septembre 2021

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Comme l'an dernier, il est malheureusement bien difficile pour les représentants que nous sommes de souhaiter une bonne et radieuse rentrée à chacun d'entre vous mais néanmoins nous l'appelons de nos vœux.

Depuis le début de la pandémie, le Sgen-CFDT a fait des propositions précises au ministère à la fois pour améliorer la protection des agents et des élèves, et afin que le système éducatif prenne sa part aux efforts pour endiguer globalement l'épidémie et préserver le système de soins.

MIEUX AÉRER : UNE NÉCESSITÉ QUI APPELLE DES INVESTISSEMENTS

Très tôt, dès que la transmission par aérosols a été attestée par les recherches sur le Covid19, nous avons souligné la nécessité de permettre une aération satisfaisante des locaux. De ce point de vue, beaucoup de retard a été pris. Dès le printemps 2020, nous demandions que toutes les collectivités locales qui en auraient besoin soient aidées par l'État pour réaliser les travaux de réfection des fenêtres, installer des systèmes d'aération performants là où c'est nécessaire. Le protocole diffusé en juillet insiste davantage sur l'aération, c'est bien. Mais rien n'ayant été fait pour rendre possible l'aération là où elle est empêchée par l'état des bâtiments, il reste des endroits où cela ressemble à une consigne impossible à mettre en œuvre.

MASQUES FOURNIS AUX AGENTS

Le Sgen-CFDT a rappelé ses revendications lors de la réunion ministérielle du 25 août :

- fournir **plus que deux masques par journée travaillée** afin de couvrir le temps de déplacement domicile travail, mais aussi le fait que les agents ont parfois besoin de changer de masque plus souvent car ils s'humidifient,
- fournir des masques chirurgicaux et pas seulement grand public, voire des **masques FFP2** pour celles et ceux qui le souhaitent s'ils travaillent avec des élèves ne portant pas le masque ou sont considérés comme vulnérables à des formes graves de Covid,
- créer une **indemnité** couvrant les frais engagés par les agents qui sont nombreux à acheter eux-mêmes leurs masques.

DES JAUGES, POUR QUOI FAIRE ?

Pour le Sgen-CFDT, les jauges envisagées aux niveaux 3 et 4 du protocole n'ont que peu d'intérêt si elles ne servent pas à réduire la densité de personnes dans les espaces intérieurs. Nous avons donc une nouvelle fois demandé au ministère de préciser que **les jauges doivent servir à réduire le nombre d'élèves par groupe réuni dans une même salle de classe ou de restauration scolaire, ou dans un gymnase**. Si la mise en œuvre de jauges permet de conserver jusqu'à 35 élèves dans une salle de classe, cela n'a pas grand sens.

CANTINE : DES AMÉLIORATIONS POSSIBLES DÈS LE NIVEAU 2

Le temps de la restauration scolaire, comme celui du périscolaire, est un temps sensible pour la transmission du virus : les personnes sont rassemblées dans un lieu clos, pas toujours suffisamment ventilé, et sans masque. Pour le Sgen-CFDT, il faut renforcer la vigilance sur ce moment de la journée pour ne pas ruiner les efforts de tous le reste du temps.

Pour le second degré, nous avons aussi dit que le recours à une attestation sur l'honneur de vaccination n'était pas satisfaisant.

Il nous semble plus pertinent de ne considérer comme vaccinés que les élèves pour lesquels les familles auraient transmis sous pli cacheté au service de santé scolaire une copie du certificat de vaccination, sur le modèle de la communication sous secret médical de la copie du carnet de vaccination.

NÉCESSITE D'AJUSTER SELON LES TERRITOIRES

Le Sgen-CFDT a exprimé son **incompréhension du choix d'une rentrée au niveau 2 du protocole sanitaire sur l'ensemble du territoire, alors que la situation épidémique est très différente d'une région à l'autre**. Nous avons demandé des précisions sur les indicateurs observés par le ministère pour décider du niveau à mettre en œuvre.

Pour toutes ces raisons, nous avons demandé à ce que le dialogue social soit régulier, au niveau national comme au niveau local, pour pouvoir s'adapter à la situation épidémique

dans la durée. Le variant delta change le profil de l'épidémie, il faut pouvoir en tenir compte. Il y a des différences territoriales marquées, il faut aussi pouvoir en tenir compte.

Le sujet qui nous préoccupe n'est en effet pas uniquement le jour ou la semaine de la rentrée, mais bien l'ensemble de l'année scolaire.

RETOUR AU TRAVAIL EN PRÉSENTIEL DES PERSONNELS VULNÉRABLES À ACCOMPAGNER

Dans les jours et semaines qui viennent, des agents qui avaient été en ASA ou en télétravail totalement depuis de nombreux mois vont reprendre le travail en présentiel.

Le Sgen-CFDT a demandé non seulement des négociations sur le télétravail, mais aussi un accompagnement des personnels longtemps éloignés de leur lieu de travail.

Aucune information claire et précise sur la date de fin des ASA n'a été communiquée aux agents concernés, qu'on a une nouvelle fois cet été laissés dans le flou total, comme à la rentrée précédente où un décret, retoqué d'ailleurs par le Conseil d'Etat peu de temps après, avait été publié seulement la veille de la prérentrée.

Cette année, a été annoncé plus ou moins officiellement le 9 août via un communiqué de presse un changement possible des conditions au 15 septembre, sans qu'aucun décret soit encore paru à ce jour au JO, mettant devant un dilemme très regrettable les personnels concernés quant à leur reprise effective le 1^{er} septembre, qu'ils soient enseignants, AESH, ATSEM ou autres agents.

C'est donc bien d'une ligne ministérielle claire qui se déclinera dans les académies et dans les départements dont nous avons besoin. Trop souvent depuis le début de la crise, nous avons dû gérer les incohérences des annonces multiples et des ordres paradoxaux, quels que soient les sujets. Les collègues sont sortis de cette épreuve épuisés et pour beaucoup désabusés. Il n'est simplement pas envisageable que cela se poursuive, avec l'expérience et le recul de l'année dernière.

Au niveau local par rapport au sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, à savoir les ajustements potentiels de carte scolaire, nous regrettons de n'avoir reçu aucun document préparatoire qui nous permette de préparer cette instance dans de bonnes conditions.

Nous sommes également étonnés d'avoir reçu pendant l'été ou même à la rentrée plusieurs appels de collègues pointant ce que nous jugeons être de surprenantes incohérences.

Deux exemples parmi d'autres :

Des PESA convoqués devant le jury de titularisation les 5 et 6 juillet n'ont jamais reçu le résultat de ce jury, que ce soit par écrit ou par simple mail, comment est-ce possible ?

Plusieurs AESH n'ont pour leur part soit eu aucune nouvelle de leur affectation de rentrée à ce jour, soit été déplacées, parfois loin de leur domicile ou de leur PIAL initial de recrutement, sans l'avoir sollicité. Certaines sans l'avoir demandé ont été « échangées » ou missionnées dans une autre école, sans raison claire et parfois en dépit du bon sens, et ont beaucoup de mal à trouver des interlocuteurs pour répondre à leurs questions ou leurs difficultés.

La gestion des AESH par les PIAL nous interroge vivement, quand elle n'est pas carrément perturbée par la démission de coordinateurs, si les informations qui nous ont été remontées du terrain (et malheureusement pas de l'administration) sont exactes.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue dans notre département aux nouveaux IEN nommés ainsi qu'aux nouveaux membres de leurs équipes de circonscription, avec lesquels nous espérons poursuivre un travail constructif et bénéfique à nos collègues et nos élèves, dans le respect et l'écoute mutuels, comme nous le faisons avec leurs prédécesseurs.

Merci de votre attention.